**exploration des besoins de formation des auteurs de l’Écrit**

Chers auteurs,

Vous savez sans doute que la loi sur la formation continue concerne également, depuis 2012, les auteurs de livres. Que vous soyez affilié ou non à l’AGESSA, une cotisation formation de 0,35%, prélevée directement par l’éditeur sur vos droits d'auteurs, vient abonder un fonds de formation géré par l'AFDAS.

Les auteurs de livres, qui participent largement au financement de ce fonds, sont pourtant ceux qui en profitent le moins. Par manque d’information probablement, parfois par réticence face au terme de « formation », mais aussi et surtout en raison d’une offre encore inadaptée aux spécificités de notre métier.

Vous bénéficiez d'un droit à formation de 7 200 € par an (plus les défraiements si vous résidez loin du lieu de formation) sans autre condition si vous êtes affilié à l'AGESSA ou sous réserve d’un montant minimum de droits d’auteurs perçus sur les années précédentes si vous êtes uniquement assujetti.

Parmi beaucoup d’autres, les enjeux essentiels de notre vie d’auteur auxquels la formation professionnelle peut apporter une aide précieuse nous paraissent être les suivants :

* le développement des activités connexes à l’activité d’écriture (lectures, performances, ateliers d’écriture…) face à la baisse des revenus des auteurs ;
* la compréhension et la négociation de contrats d’édition de plus en plus complexes ;
* l’introduction à d’autres formes d’écriture (numérique, adaptation, ouvrages de collaboration…) ;
* la meilleure connaissance de l’environnement économique, social et fiscal des auteurs ;
* les opportunités et les limites de l’autoédition ou encore l’utilisation des nouvelles technologies à des fins de promotion (sites, réseaux sociaux) ;
* etc.

Face à cette situation, la SGDL a décidé de développer une offre de formation qui s’adresse enfin spécifiquement aux auteurs de livres et qui soit pensée et dispensée par des auteurs eux-mêmes.

Pour cela, nous souhaiterions mieux connaître vos attentes et vos besoins. C’est l’objectif de ce questionnaire. Merci de prendre le temps d'y répondre. Vos réponses seront indispensables pour développer une offre de formation véritablement adaptée à vos activités.

Marie Sellier, auteure et présidente de la SGDL